

L'atelier

Chacune, chacun apporte son siège et bénéficie des conseils de Nathalie. l'animatrice.

Cette formule se déroule sur l'année scolaire à raison d'un ou deux jours par mois.

L'atelier a lieu de septembre à juin, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (à l'exception des vacances scolaires).

Cotisation annuelle: 276 euros (soit 16 ½ journées) Adhésion trimestrielle: 110 euros (6 ½ journées)

La journée occasionnelle

1 journée / mois

Pour celles et ceux qui disposent de peu de temps, ou qui souhaitent résoudre une difficulté technique particulière, une formule d'une journée de six heures à la carte.

La journée occasionnelle de 6 heures

50 euros la journée.

Les stages

Pour débutants ou confirmés

Les stages s'adaptent à vos désirs, tout en s'enrichissant du travail des autres adhérentes. Vous pouvez faire plusieurs stages sur l'année.

VACANCES DE PRINTEMPS

Du 12 au 15 février 2019 Du 19 au 22 février 2019

VACANCES DE PÂQUES

Du 09 au 12 avril 2019 Du 16 au 19 avril 2019

STAGE D'ÉTÉ

Du 25 au 28 juin 2019

Forfait d'une session de 4 jours : $170 \\in + 22 \\in$ ou à la journée à $50 \\in + 22 \\in$ (Matériel non compris)
Les outils de l'atelier sont à votre disposition.
Les fournitures ne sont pas comprises.



BULLETIN D'INSCRIPTION 2018/2019

	Nom/Prénom : Adresse :	
	Téléphone : Mail :	
	L'adhésion à l'année est de 22€	
	L'atelier	
_/	Cotisation annuelle : 276ℓ (soit $16\frac{1}{2}$ journées + 22ℓ soit 3 chèques de $92\ell + 22\ell$	
\Box	Cotisation trimestrielle : 110€ (6 ½ journées+ 22€)	
	La journée occasionnelle	
	50€ la journée + 22€	
	Stage	
\supset	For fait d'une session de 4 jours : $170 \epsilon + 22 \epsilon$	
	(matériel non compris)	
_/	Ou journée à 50€ + 22€	

Les outils de l'atelier sont à votre disposition

l'adresse de l'atelier.

Avril.

Bulletin d'inscription à renvoyer par courrier à

Paiement par chèque à l'ordre de Art & Création

Les chèques sont encaissés en octobre, janvier et

Possibilité de paiement en trois fois.